

Prestations



Traitements curatifs hospitaliers médicalement nécessaires

Remboursement à 100% des dépenses restantes par l'assurance maladie légale
Remboursement à 100% en cas de refus par l'assurance maladie légale

Chambre première classe (individuelle)	✓
Dépassement d'honoraires (p.ex.: anesthésie, chirurgie, radiologie, tomographie,...)	✓
Frais d'hôpital, prestations accessoires de diagnostic, thérapies	✓
Interventions chirurgicales ambulatoires pratiquées en milieu hospitalier	✓
Médicaments et pansements	✓
Soins lors de la grossesse et accouchement, intervention d'une sage-femme ou d'un maïeuticien à l'hôpital	✓
Complications liées à la grossesse et l'accouchement	✓
Soins aux nouveau-nés (si assuré)	✓
Lit accompagnant pour un parent pendant le traitement hospitalier des enfants jusqu'à 18 ans	✓
Transport vers l'hôpital le plus proche pour le traitement initial suite à un accident ou une urgence en Europe	✓
Si aucune prestation pour le traitement curatif hospitalier en première classe n'est possible, une indemnité journalière d'hospitalisation sera payée pour chaque jour d'hospitalisation médicalement nécessaire suite à une maladie, un accident ainsi que lors d'un accouchement.	✓
	20 EUR (10 EUR pour les enfants jusqu'à l'âge de 9 ans)



Frais médicaux pour traitements médicalement nécessaires

Remboursement à 100% des dépenses restantes par l'assurance maladie légale
Remboursement à 20% en cas de refus par l'assurance maladie légale

Prestations du médecin généraliste / spécialiste (p.ex.: consultations, examens, visites à domicile, radiographies, IRM,...)	✓
Soins lors de la grossesse et accouchement	✓
Prestations d'une sage-femme	✓
Psychothérapie ambulatoire *Sur accord préalable écrit	✓
Médicaments et pansements	✓
Thérapies (p.ex.: bains médicinaux, massages, inhalations, thermothérapie, luminothérapie et électrothérapie, kinésithérapie et physiothérapie, etc...)	✓
Aides thérapeutiques (p.ex.: bandages, bandages herniaires, appareils orthopédiques, plâtres, bas à varices, appareils auditifs, attelles de correction, fauteuils roulants, membres artificiels, appareils orthopédiques de soutien du tronc, du bras et de la jambe, chaussures orthopédiques, synthétiseur vocal, etc...)	✓
	Jusqu'à 2500 EUR de facturation pour fauteuils roulants / Jusqu'à 500 EUR de facturation par an, participation de l'assurance maladie légale comprise pour chaussures orthopédiques

Prestations



Aides visuelles et chirurgie réfractive

Verres de lunettes et lentilles

100% des dépenses restantes après remboursement par l'assurance maladie légale



Jusqu'à 200 EUR pour une période d'assurance de 2 ans au cas où le remboursement serait refusé par l'assurance maladie légale

Montures de lunettes



Allocation de 100 EUR pour une période d'assurance de 2 ans

Chirurgie réfractive

(Dans le cas d'une différence de l'acuité visuelle d'au moins 2 dioptries entre chaque œil l'assureur participe une seule fois au coût de l'opération laser. Avec le remboursement pour l'opération laser, l'assuré perd le droit au remboursement des lunettes et lentilles de contact pendant les 60 mois qui suivent l'opération)



Jusqu'à un maximum de 1000 EUR

Thérapies alternatives

Naturopathe en Allemagne, Ostéopathe D.O., Chiropracteur D.C., médecine traditionnelle chinoise



80% à concurrence de 1000 EUR par année d'assurance

Traitements dentaires de base

Remboursement à 100% des dépenses restantes par l'assurance maladie légale

Remboursement à 50% en cas de refus par l'assurance maladie légale

Soins dentaires

(p.ex.: plombages, extractions, radio, traitement de la muqueuse buccale, traitement du canal radiculaire, etc...)



Détartrage professionnel



Jusqu'à 50 EUR par année d'assurance

Traitements dentaires majeurs (sur accord préalable écrit)

Remboursement à 100% des dépenses restantes par l'assurance maladie légale

Remboursement à 50% en cas de refus par l'assurance maladie légale

Prothèses fixes

- Couronne
- Inlay, or
- Dent à pivot, simple
- Couronne télescopique
- Dent à pivot avec faux moignon
- Élément de bridge
- Ancrage spécial
- Charnière
- Implant (maximum 6 pendant la durée du contrat)



Jusqu'à 500 EUR
Jusqu'à 500 EUR
Jusqu'à 350 EUR
Jusqu'à 650 EUR
Jusqu'à 650 EUR
Jusqu'à 500 EUR
Jusqu'à 500 EUR
Jusqu'à 200 EUR
Jusqu'à 600 EUR

Prestations



Prothèses amovibles Dentier complet de la mâchoire supérieure ou inférieure (14 dents, plaque en résine)	✓ Jusqu'à 1000 EUR
Dentier partiel (plaque en résine) - Plaque de base - Par dent - Par crochet - Supplément pour base en inox (par mâchoire) - Supplément pour système d'adhérence (Lausap, Fixomatic, système à vide, Matic, etc...)	✓ Jusqu'à 250 EUR Jusqu'à 50 EUR Jusqu'à 70 EUR Jusqu'à 250 EUR Jusqu'à 250 EUR
Prothèse squelettique en alliage chrome-cobalt - Base avec crochets - Ajout d'une dent	✓ Jusqu'à 200 EUR Jusqu'à 200 EUR
Réparations - De la base - Ajout d'une dent - A partir de la deuxième dent - Nouvelle base (par mâchoire) - Remontage des dents par mâchoire	✓ Jusqu'à 80 EUR Jusqu'à 100 EUR Jusqu'à 50 EUR 40% du coût total de la prothèse 75% du coût total de la prothèse
Orthodontie	✓ Jusqu'à 800 EUR pendant 12 mois pour une durée maximale de 48 mois
Tout autre traitement faisant l'objet d'un devis par le médecin dentiste doit être présenté pour prise de possession	✓
 Assurance maladie lors d'un voyage à l'étranger <i>La garantie d'assurance s'étend aux voyages temporaires à l'étranger pour une durée jusqu'à 12 semaines</i>	
Traitements ambulatoires et en établissement hospitalier <i>Sont remboursables à 100% les dépenses suivantes:</i> - Consultations, visites et interventions médicales - Médicaments et pansements - Thérapies (bains médicaux, massages, inhalations, thérapie, l'acupuncture, la thérapie lumineuse et électrothérapie, kinésithérapie et physiothérapie) - Radio diagnostique, Radiothérapie - Logement et pension en cas de traitement en établissement hospitalier - Transport médicalement nécessaire vers l'hôpital le plus proche - Soins dentaires visant à calmer la douleur - Obturations nécessaires en élaboration simple - Réparations de prothèses dentaires	✓
Rapatriement du malade (si nécessaire)	✓
Frais d'inhumation sur le lieu du décès ou rapatriement de la dépouille	✓ Jusqu'à 10000 EUR